



Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

Votre conseiller :

Prénom Nom
N° de tél. portable

Votre agence :

Adresse de l'agence
N° de tél. de l'agence

Nom et Prénom du titulaire ou du
Représentant
[adresse]
[code postal et ville]

Bois-Colombes, le 28 novembre 2024

Libellé de produit - N° de compte :

Transfert de votre compte-titres vers BOURSE DIRECT

Madame, Monsieur,

Vous êtes titulaire d'un compte-titres, PEA ou PEA-PME ouvert dans nos livres.

Comme annoncé en juin dernier, nous avons décidé de moderniser notre offre de compte-titres en partenariat avec COPARTIS, une filiale de BNP Paribas spécialisée dans le domaine de la tenue de compte. Cette modernisation implique un transfert de vos avoirs vers un nouveau compte ouvert par COPARTIS.

Dans notre courrier de juillet, nous vous avons invité à prendre connaissance de la Convention de Comptes d'instruments financiers, PEA et PEA-PME COPARTIS, accompagnée de l'annexe tarifaire.

Néanmoins, faute de retour de votre part concernant le bordereau de consentement et/ou les autres documents requis, nous considérons ne pas avoir votre consentement explicite pour procéder au transfert de vos avoirs.

Transfert de vos avoirs vers BOURSE DIRECT

A défaut d'une indication de votre part concernant un autre établissement de votre choix pour demander le transfert des avoirs se trouvant sur votre compte dans nos livres, l'UFF, qui cesse son activité de tenue de comptes, n'a d'autre alternative pour assurer la continuité de la conservation de vos titres, que de procéder au transfert de votre compte vers un autre teneur de compte.

UNION FINANCIÈRE DE FRANCE BANQUE

70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Tél. : +33 1 40 69 65 17 - Service clientèle UFF Contact : 0 805 805 809 (Service & appel gratuits) - www.uff.net
Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Établissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.
N° TVA intracommunautaire : FR49473801330.

L'UFF a sélectionné à cet effet BOURSE DIRECT¹, acteur majeur en France dans les domaines de la bourse en ligne, de l'épargne et de l'information économique et financière. Ce teneur de compte assurera la reprise de votre compte.

Ainsi, nous vous informons qu'un compte a été ouvert chez BOURSE DIRECT, et vos avoirs y seront transférés le 30 novembre 2024. Votre compte UFF sera clôturé à cette occasion. Cette clôture mettra également fin aux éventuelles procurations et délégations de pouvoir associées à votre compte.

A compter du 3 décembre 2024, l'activité de tenue de compte sera assurée par BOURSE DIRECT qui vous enverra des informations détaillées concernant votre nouveau compte (kit d'accueil).

Nous tenons à vous informer que l'UFF ne pourra plus vous accompagner ni vous conseiller sur les instruments financiers logés en compte-titres. Si vous détenez d'autres produits auprès de l'UFF (assurance-vie, immobilier, SCPI...), notre service de conseil continuera de s'appliquer à ces avoirs.

En cas de questions ou de situation particulière, votre conseiller UFF reste à votre entière disposition pour vous fournir toutes les informations nécessaires.

Nous vous remercions de votre confiance.

Fred VIANAS
Directeur général



¹ Mentions légales disponibles ici : <https://groupe.boursedirect.fr>

UNION FINANCIÈRE DE FRANCE BANQUE

70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Tél. : +33 1 40 69 65 17 - Service clientèle UFF Contact : 0 805 805 809 (Service & appel gratuits) - www.uff.net

Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Établissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

N° TVA intracommunautaire : FR49473801330.